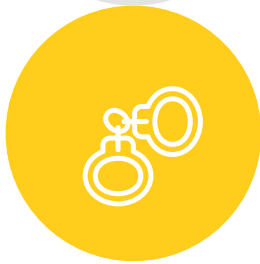




PROFIL DE LA CLIENTÈLE CARCÉRALE

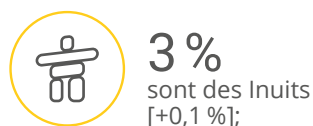
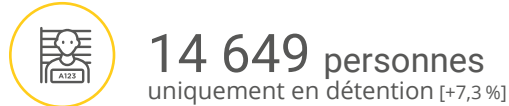
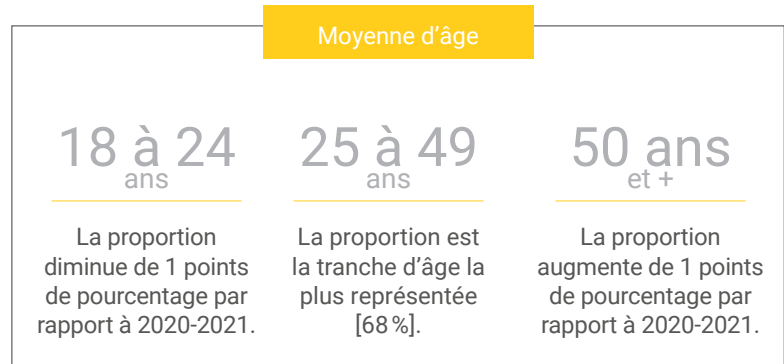
2021-2022



Profil de la clientèle carcérale en 2021-2022

Note importante / Mise en contexte du profil

Le profil de la clientèle carcérale 2021-2022 présente certaines caractéristiques sociodémographiques, de santé et criminelles des 19 976 personnes incarcérées. Il compare leurs caractéristiques de 2021-2022 à celles de 2020-2021. Toutefois, il nous faut souligner le contexte particulier des données des années 2020-2021 et 2021-2022, marquées par la COVID-19. Ainsi, comme suggéré pour le profil concernant la clientèle carcérale 2020-2021, nous vous invitons à prendre en considération ce contexte dans la comparaison des données entre 2020-2021 et 2021-2022.



Santé

Près de 11 % [+ 1 %] des personnes incarcérées présentent des problèmes de santé physique ou mentale et 39 % [taux stable] prennent des médicaments d'ordonnance. Parmi eux, environ 9 % [taux stable] présentent un problème de santé physique; les personnes incarcérées présentant un risque suicidaire² représentent près de 3 % [taux stable]; et en ce qui concerne les personnes en situation d'itinérance déclarée, le taux demeure à 4 % [taux stable]. Par ailleurs, 12 % des personnes incarcérées présentent des problèmes de santé mentale, ce qui représente un taux stable par rapport à l'année 2020-2021.



Intégration sociale

Plus de 91 % de la clientèle carcérale se déclare célibataire, et ce taux demeure comparable par rapport à 2020-2021. Plus de 78 % des personnes incarcérées ont un niveau d'études secondaires. En outre, environ 38 % ont des antécédents judiciaires, ce qui représente un taux stable par rapport à 2020-2021. En ce qui concerne la langue majoritairement utilisée, près de 12 % des personnes incarcérées déclarent communiquer principalement dans une langue différente au français.



Personnes incarcérées

Nombre de peines et de personnes

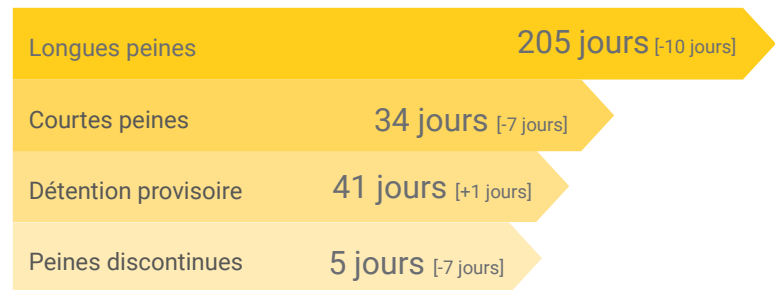


12 215
nouvelles peines
d'incarcération [+15%];



10 773
personnes ont été
détenues au moins
un jour [+13%]

Durées moyennes de l'incarcération



Type de peines imposées

17 % longues peines [-2%]

53 % courtes peines [taux stable]

DURÉES MOYENNES DES PEINES



Taux d'incarcération

286 personnes
DÉTENUES

/100 000 habitants [+14 personnes]

Les Inuits et les personnes ayant un niveau d'études secondaires présentent des taux d'incarcération plus élevés.

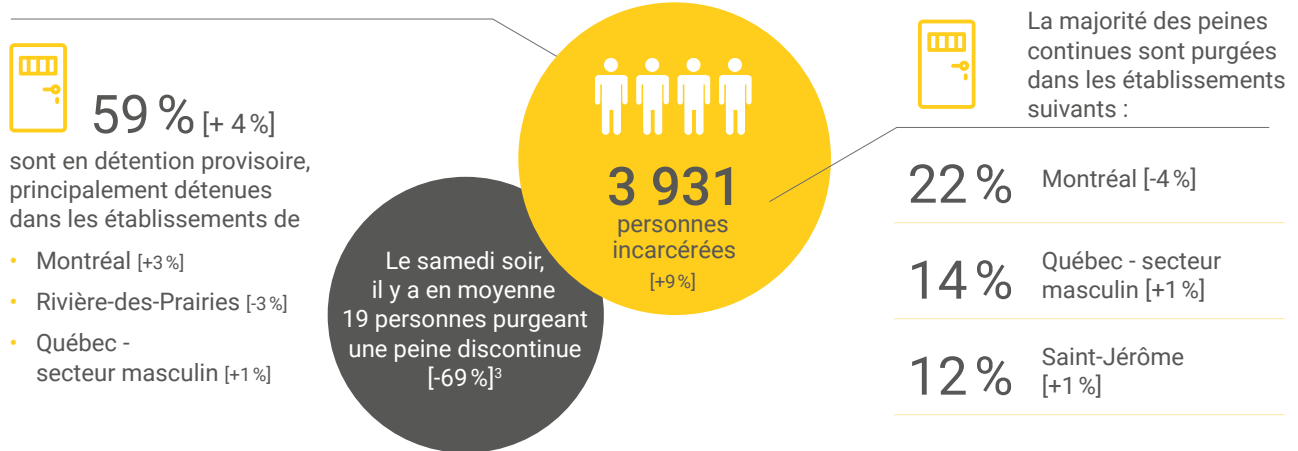
¹ L'information entre crochets indique la variation par rapport aux données de 2019-2020. La variation des pourcentages est calculée en points de pourcentage.

² Il est à noter que le risque suicidaire ne tient pas compte des antécédents suicidaires.



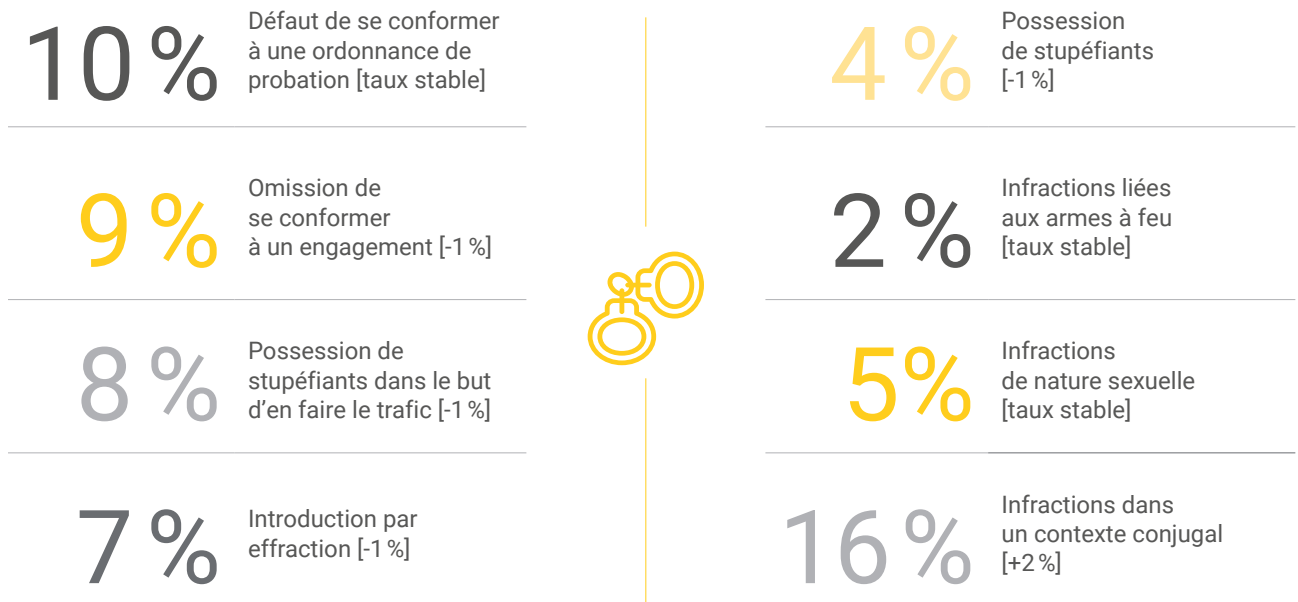
Personnes incarcérées

Population moyenne quotidienne



Infractions liées aux peines carcérales

Les infractions les plus fréquentes sont celles perpétrées dans un contexte conjugal, l'omission de se conformer à un engagement et le défaut de se conformer à une ordonnance de probation. Il importe de souligner la hausse de 2 % du nombre d'infractions commises dans un contexte conjugal liées aux peines carcérales pour l'année 2021-2022. Force est de constater une hausse de 5 % en deux ans pour ce type de délit.



³ Cette diminution peut être expliquée par la mise en place de l'arrêté ministériel 2020-033 (COVID-19) mentionnant que toute personne purgeant une peine discontinue bénéficie d'une permission de sortie médicale qui sera renouvelée pour éviter les déplacements en détention. Il est à noter que cette mesure a été appliquée jusqu'en mars 2022 (arrêté 2022-2024).

